

Informations de base	
2022/2901(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la prévention, la gestion et une meilleure prise en charge du diabète dans l'Union européenne à l'occasion de la Journée mondiale du diabète Subject 4.20.01 Médecine, maladies	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
21/11/2022	Débat en plénière		
23/11/2022	Décision du Parlement	T9-0409/2022	Résumé
23/11/2022	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2901(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0492/2022	18/11/2022	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0409/2022	23/11/2022	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2023)48	08/03/2023	

Résolution sur la prévention, la gestion et une meilleure prise en charge du diabète dans l'Union européenne à l'occasion de la Journée mondiale du diabète

2022/2901(RSP) - 23/11/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la prévention, la gestion et l'amélioration des soins du diabète dans l'UE à l'occasion de la Journée mondiale du diabète.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et The Left.

La résolution indique que le diabète est l'une des maladies non transmissibles (MNT) les plus répandues et que plus de **33 millions de personnes** dans l'UE vivent avec cette maladie. Selon les prévisions, ce nombre devrait atteindre 38 millions d'ici 2030. Plus de 95% des diabétiques sont atteints du diabète de type 2, dont les facteurs de risque comprennent un poids supérieur à la normale, le tabagisme, le manque d'exercice et une alimentation malsaine.

Il n'existe pas de cadre juridique européen contre la discrimination à l'égard des personnes atteintes de diabète ou d'autres maladies chroniques, et les préjugés à l'égard de ces personnes sont encore très répandus dans les écoles, les recrutements, les lieux de travail, les polices d'assurance et l'évaluation des permis de conduire dans toute l'UE. L'évolution des connaissances sur le diabète ainsi que des traitements et des technologies au cours des dernières années signifie que les personnes vivant avec le diabète peuvent avoir un contrôle beaucoup plus précis et continu de leur glycémie, ce qui leur permet de surmonter les risques perçus auparavant dans les activités quotidiennes.

Le Parlement a rappelé les objectifs mondiaux de couverture du diabète à l'horizon 2030, adoptés lors de la 75ème Assemblée mondiale de la santé, notamment l'objectif de diagnostic de 80% des personnes vivant avec le diabète. Il a souligné que les objectifs de couverture de l'UE pour 2030 devraient être encore plus ambitieux. À cet égard, la Commission et les États membres sont invités à faire preuve d'engagement politique et à fixer **des objectifs ambitieux pour inverser la tendance à la hausse du nombre d'Européens atteints de diabète**, réduire les inégalités entre les citoyens de l'UE et améliorer les soins et la qualité de vie des personnes vivant avec le diabète.

Les États membres devraient élaborer, mettre en œuvre et suivre des **plans et stratégies nationaux de lutte contre le diabète**, comportant des jalons et des cibles comparables, y compris un volet «réduction des risques et dépistage/action précoce» afin de cibler, entre autres, les déterminants socioéconomiques de la santé, la promotion d'environnements favorables à la santé, la santé et la culture numérique, l'éducation et la sensibilisation devant s'adresser à la fois à la population en général et aux groupes à haut risque en particulier (comme les personnes atteintes de prédiabète), et visant à réduire les inégalités et à optimiser les ressources en matière de soins de santé.

Une alimentation saine

Le Parlement a souligné le rôle essentiel d'un environnement alimentaire sain dans la prévention des MNT et a demandé aux États membres et à la Commission d'intensifier leurs actions pour **faire en sorte que les aliments les plus sains et durables soient aussi les plus abordables**. Il a également souligné la nécessité de lutter contre la **surconsommation de viande et de produits ultra-transformés**, ainsi que de produits riches en sucres, en sel et en graisses, et s'est félicité de la révision du programme européen de distribution de fruits, de légumes et de lait dans les écoles et de la politique de l'UE en matière de promotion des produits agricoles.

La Commission et les États membres sont invités à aider les consommateurs à faire des choix éclairés, sains et durables en matière de produits alimentaires grâce à l'adoption d'un **étiquetage nutritionnel obligatoire et harmonisé** sur le devant des emballages, élaboré sur la base de preuves scientifiques solides et indépendantes. Le Parlement a également demandé un nouveau plan d'action de l'UE sur **l'obésité infantile** et des mesures budgétaires pour rendre les aliments frais (tels que les fruits et légumes, les légumineuses et les céréales complètes) plus abordables et accessibles au niveau national, en particulier pour les personnes à faibles revenus.

La résolution a souligné que **le tabac, la consommation nocive d'alcool et la pollution environnementale** sont des facteurs de risque communs à d'autres maladies chroniques et il a appelé à l'élaboration d'un programme intégré de prévention des maladies chroniques.

Recherche

La coordination de la recherche européenne et interétatique sur le diabète devrait être améliorée, selon le Parlement. Tout en soulignant l'importance de l'excellence de la recherche médicale et de l'innovation dans l'Union, les députés ont demandé un **soutien supplémentaire à la recherche dans les populations sous-représentées**, telles que les personnes âgées, les enfants, les femmes et les patients présentant des comorbidités. Ils ont réitéré leur appel à garantir que les priorités de recherche soient déterminées par les besoins des patients et de la santé publique et que les fonds publics soient investis de manière transparente, en assurant la disponibilité et l'accessibilité financière des produits résultant de ces partenariats et des fonds publics.

La Commission est invitée à s'attaquer aux causes profondes des pénuries de produits pharmaceutiques.

Financement

La Commission et les États membres sont invités à assurer un soutien continu au financement du diabète au titre des programmes-cadres de recherche actuels et futurs de l'UE, y compris la recherche sur les modèles de soins intégrés, les interventions efficaces dans la prévention et la gestion du diabète, et **l'impact des technologies numériques sur l'autogestion du diabète** et les changements de comportement.